

*Cher Monsieur/Madame,*

l'Azienda Usl Toscana centro, en sa qualité de **responsable** du traitement des données basée à Florence, Piazza Santa Maria Nuova 1 (AUTC), P.E.C. [direzione.uslcentro@postacert.toscana.it](mailto:direzione.uslcentro@postacert.toscana.it), vous informe, conformément aux articles 13 et 14 du règlement européen 2016/679 que suite à votre accès à l'une de nos structures, vos données personnelles seront traitées à des fins de prévention, de diagnostic, de traitement et de réadaptation, ou à des fins d'intérêt public pertinent, comme prévu à l'article 2-sexies du décret législatif 196/2003 et, en particulier, dans les domaines suivants:

*s) activités d'assistance sociale pour la protection des mineurs et des sujets en difficulté, non autonomes et incapables;*

*t) activités administratives et de certification liées au diagnostic, aux soins ou au traitement sanitaire ou social, y compris celles liées à la transplantation d'organes et de tissus et à la transfusion sanguine;*

*u) tâches du service national de santé et des prestataires de soins de santé, ainsi que les tâches relatives à l'hygiène et à la sécurité sur le lieu de travail et à la sécurité et à la santé de la population, à la protection civile, à la protection de la vie et de l'intégrité physique ; et la vie et la sécurité physique;*

*v) planification, gestion, contrôle et évaluation des soins de santé, y compris la mise en place, la gestion, la planification et le contrôle des relations entre l'administration et les sujets accrédités ou contractés par le service national de santé;*

*z) supervision des essais, de la pharmacovigilance, de l'autorisation de mise sur le marché et de l'importation de médicaments et d'autres produits liés à la santé;*

*aa) protection sociale de la maternité et de l'interruption volontaire de grossesse, toxicomanie, aide aux soins, intégration sociale et droits des personnes handicapées;*

Vos données peuvent être traitées, à terme et de manière anonyme, dans le cadre d'études scientifiques, épidémiologiques et statistiques.

Le Responsable de la protection des données peut être contacté pour toute question relative au traitement des données à caractère personnel à l'adresse électronique suivante: [responsabileprotezionedati@uslcentro.toscana.it](mailto:responsabileprotezionedati@uslcentro.toscana.it).

Le Titulaire du traitement des données, dans le cadre de son autonomie organisationnelle conformément à l'art. 2 quaterdecies du décret législatif 196/2003, a normalement identifié le Responsable de l'établissement sanitaire où l'accès a eu lieu comme **personne de contact pour le traitement des données personnelles**. Une liste actualisée des personnes responsables du traitement des données peut être consultée, sur demande, auprès de l'établissement auquel l'intéressé s'est adressé, ainsi que sur le site web institutionnel [www.uslcentro.toscana.it](http://www.uslcentro.toscana.it).

Vos données sont traitées par les employés de l'Hôpital et par d'autres sujets qui collaborent avec ce dernier, en utilisant des méthodes et des outils informatiques et sur papier. Les sujets susmentionnés ont été formellement autorisés à traiter les informations vous concernant, conformément à la législation en vigueur et à la réglementation en matière de confidentialité. Les données traitées peuvent être accessibles, au sein de l'Hôpital, à plusieurs Personnes de contact et responsables du traitement en fonction de leurs compétences respectives et, en tout état de cause, conformément au principe de nécessité, d'indispensabilité, de pertinence et de non-excessivité.

Vos données à caractère personnel, y compris celles relevant des catégories particulières visées à l'article 9, paragraphe 1, du Règl. UE 2016/679 ("les données à caractère personnel qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, ou l'appartenance syndicale, ainsi que (...) les données génétiques, les données biométriques envisagées pour identifier de manière unique une personne physique, des données concernant la santé ou la vie sexuelle d'une personne, ou l'orientation sexuelle") :

- seront archivées et conservées conformément à la réglementation en vigueur pour une durée n'excédant pas l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles sont traitées, à moins qu'elles ne soient conservées pendant une période plus longue exclusivement à des fins d'archivage dans l'intérêt public;
- ne seront pas communiquées à des tiers, à moins que vous ne le demandiez explicitement, que vous ne donniez votre consentement à une telle transmission et que vous n'indiquiez les destinataires;
- pourront être communiquées pour l'accomplissement de fonctions institutionnelles à des organismes du Service Sanitaire National, à d'autres organismes publics dans les cas où cela est prévu par la réglementation en vigueur, à des entités privées (y compris des associations bénévoles) qui, dans les limites et sous les formes prévues par la réglementation en vigueur, effectuent pour la Société des services définis par des contrats et/ou des conventions;
- pourront être communiquées, conformément à la loi, aux sujets qui gèrent les registres de pathologie actifs dans la Région Toscane;
- pourront être communiquées à des sujets privés identifiés comme des Responsables externes du traitement des données par l'AUTC en tant que fournisseur de Services instrumentaux;

**INFORMATIONS  
SUR LE  
TRAITEMENT  
DES DONNÉES À  
CARACTÈRE  
PERSONNEL EN  
VERTU DES  
ARTICLES 13 E 14  
DU RÈGLEMENT  
EUROPÉEN  
2016/679 ET  
EXPRESSION DU  
CONSENTEMENT**



Nous vous rappelons que le consentement peut également être obtenu après que le service a été fourni par d'autres ayants droit dans les cas suivants : en cas d'urgence de santé ou d'hygiène publique ; d'impossibilité physique ; d'incapacité à agir; d'incapacité de savoir et de vouloir savoir; de services médicaux qui peuvent être affectés en termes d'opportunité ou d'efficacité; de risque grave, imminent et irréparable pour la santé ou la sécurité physique de la personne concernée. L'Hôpital a le droit de fournir des informations sur la présence de patients hospitalisés dans des services hospitaliers, sauf si le patient ou une autre personne autorisée a expressément demandé, au moment de l'admission, que sa présence à l'hôpital ne soit pas divulguée.

## **INFORMATIONS RELATIVES AU DOSSIER DE SANTÉ ÉLECTRONIQUE (DSE)**

Le DSE est un outil de collecte de données sanitaires sous format électronique, contenant diverses informations relatives à votre état de santé liées à des événements cliniques passés et présents, traitées à l'AUTC (par exemple : documentation relative aux hospitalisations, aux services ambulatoires, à l'accès aux urgences), visant à documenter votre histoire sanitaire et consultable uniquement avec votre consentement.

### **Objectif du traitement DSE**

Le traitement des données sanitaires par le biais du dossier est effectué dans le but d'améliorer les processus de prévention, de diagnostic, de traitement et de réhabilitation et permet aux professionnels de la santé de l'AUTC, qui s'occupent ponctuellement de l'utilisateur, aussi bien de consulter les informations produites au sein de l'ensemble de la structure sanitaire et pas seulement celles produites au sein du département individuel, que d'utiliser les informations sanitaires relatives aux événements cliniques passés.

L'établissement d'un DSE aussi complet que possible documentant votre histoire de santé sert à améliorer votre parcours de soins. Si vous consentez au DSE, les professionnels de la santé pourront accéder à cet outil et également consulter vos informations de santé concernant les événements médicaux passés.

### **Modalités d'expression du consentement au traitement DSE**

Le consentement au traitement des données de santé par le DSE est donné à l'AUTC en signant le formulaire de "consentement à la confidentialité".

### **Nature du consentement pour le traitement DSE**

Le consentement à l'affichage des données dans le DSE est totalement libre et facultatif. Par conséquent, la création du DSE, en tant qu'instrument consultable, n'est envisagée qu'avec votre consentement ou celui de votre représentant.

Personnes habilitées à consulter les données contenues dans le DSE

La visualisation du DSE sera effectuée uniquement par des sujets autorisés par l'AUTC selon des modalités techniques d'authentification précises, en relation avec le parcours de soins et dans le respect des finalités déjà décrites. De plus, à chaque fois que l'on accède au DSE chaque opérateur est identifié et tout ce qu'il affiche est tracé : c'est-à-dire que l'on enregistre qui y a accédé, à quels documents et quand. Dans tous les cas, l'accès n'est possible que pour la durée jugée strictement nécessaire au traitement. L'accès étant réservé aux opérateurs de l'AUTC, la consultation du DSE par les opérateurs des autres autorités sanitaires et par les médecins est exclue. Elle est donc exclue de la consultation du DSE par les opérateurs des autres Autorités Sanitaires et par les médecins généralistes (MMG)/Pédiatres de Libre Choix (PLS). L'accès est également exclu pour le personnel médical chargé des activités de médecine légale (par exemple, les examens visant à déterminer l'aptitude au travail ou l'aptitude à la conduite), étant donné que ces professionnels n'exercent pas leur activité professionnelle dans le cadre d'un processus de traitement de la personne concernée, mais plutôt dans le cadre d'une évaluation de l'aptitude ou du statut.

### **Conséquences de la modification, de la révocation ou de l'absence de consentement au traitement DSE**

Le consentement au DSE, une fois donné, peut être modifié ou révoqué à tout moment.

**En cas de révocation**, il ne sera pas possible de visionner le DSE tant qu'un nouveau consentement n'aura pas été donné et il ne sera pas possible de mettre en œuvre le DSE tant que la révocation persiste.

**En cas de refus de consentement**, le traitement des données personnelles par DSE ne sera pas autorisé. Tout refus total ou partiel de visionner le DSE n'affecte pas la possibilité d'accéder au traitement demandé.

Que vous révoquiez ou refusiez votre consentement, vos données de santé resteront en tout cas à disposition des opérateurs de la structure AUTC qui les a produites et pour toute conservation requise par la loi, mais elles ne seront pas visibles pour les professionnels des autres structures.

Le DSE peut être consulté même sans avoir encore recueilli votre consentement, conformément aux dispositions de l'art. 82 du Code pour "l'urgence et la protection de la santé et de la sécurité physique".

Le DSE peut être consulté indépendamment du consentement/refus si cela est jugé indispensable pour la protection de la santé des tiers ou de la collectivité, sous réserve des autorisations générales du Garant.

**Droit à l'occultation** une fois que vous avez donné votre consentement au traitement des données, vous pouvez toujours décider de ne pas rendre visibles sur le DSE les données relatives à des épisodes individuels de traitement, par exemple: un service d'urgence, une hospitalisation, un service spécialisé (droit à l'occultation). Les conséquences de la rétention de données cliniques peuvent être importantes, il est donc conseillé de ne retenir des informations de santé qu'après avoir consulté le médecin responsable.

L'occultation de l'événement clinique, révoquant dans le temps, est réalisée de manière à ce que les personnes autorisées à consulter le DSE ne puissent ni visualiser l'événement occulté ni prendre automatiquement conscience, même temporairement, du fait que la personne concernée a fait ce choix ("occultation de l'occultation").

Dans les cas où des lois spéciales prévoient le traitement de données pour protéger l'anonymat (séropositivité, consommation de drogues, de substances psychotropes et d'alcool, interruption volontaire de grossesse, accouchement anonyme, services offerts par les centres de conseil familial, choix de procréation responsable, etc.), les données relatives à la santé, conformément aux dispositions légales en vigueur, ne sont pas soumises au traitement DSE.

### **Droits de la personne concernée**

Enfin, nous vous informons que vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données personnelles vous concernant, la rectification ou l'effacement de celles-ci, la limitation du traitement, la portabilité des données ; vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données personnelles et de porter plainte auprès de l'Autorité de surveillance (Garant pour la protection des données personnelles).

Vous avez également le droit de retirer votre consentement à tout moment, sans préjudice de la légalité du traitement fondé sur le consentement donné avant la révocation.

Pour une liste complète et exhaustive des droits pouvant être exercés par la personne concernée, veuillez vous référer aux articles 15 et suivants du GDPR 2016/679.

La personne concernée peut exercer les droits susmentionnés en envoyant une communication par courrier électronique au Responsable de la protection des données ou au Contrôleur des données ou à la Personne de contact de la structure.

Le Responsable du traitement des données ou la personne de contact de la structure vous garantit un exercice aisé de vos droits, avec un retour d'information dans les 30 jours suivant votre demande.

